

1er février 2025

Réunion Conseil Municipal 4 février

MONTMARAULT. Réunion du conseil municipal. Le conseil municipal se réunira en séance publique mardi 4 février, à 19 heures, salle d'honneur de la mairie.

À l'ordre du jour : avenants de la convention Petite Ville de Demain (PVD) et de la convention Reconquête des Centres-Villes et Centre Bourg (RCVCB) ; autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2025 ; Allier Habitat : entretien des terrains rue Marx-Dormoy ; transfert de compétence « création et gestion d'un service public de la petite enfance » à CMNC ; modification des statuts de Commentry-Montmarault-Néris Communauté et de l'ATDA (Allier Bourbonnais Territoires) ; convention de développement de la lecture publique entre le Département et la commune ; convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de l'Allier CDG03 ; convention UDAAR 2025 ; contribution au financement du TEP-SCAN du centre hospitalier Montluçon Néris-les-Bains ; cantine des élèves du groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie ; EPF : travaux de réfection du pignon de la maison Chabussière (parking de l'ADEM) et abandon de l'achat de la grange et garage boulevard Carnot ; AGRETAM (Association de gestion d'un restaurant du 3^e âge de Montmarault) : cessation d'activité ; demande de subventions travaux maison des trois rois DETR, RCVCB ; demande de fonds de concours à CMNC pour la signalétique des entrées de ville et la continuité du fleurissement route de Moulins ; don financier pour Mayotte ; convention de partenariat pour un système intégré de gestion de bibliothèques et informations diverses. ■